

Image not found or type unknown



Conflit entre particulier et la société bouygues telecom

Par **ALIBERTMICHEL**, le **21/06/2011** à **18:33**

Bonjour,rrnrnA la retraite depuis décembre, j'ai déménagé en seine et marne. la commune où je réside avec ma fille, ne capte pas le réseau Bouygues Télécom.rrnrnPour pouvoir recevoir ou apeller, nous devons faire presque un kilomètre en direction de la commune voisine.rrnrnMa fille, leur a signalé à plusieurs reprises cette anomalie, demandant l'annulation de son forfait, en vain. elle a du, en plus de son abonnement à Bouygues, en prendre un deuxième chez Orange, seul réseau fonctionnant dans cette localité.rrnrnQue peux t on faire, mis à part de faire constater ce fait par un huissier.rnMerci d'avance de votre aide